

Links Ecologisch Forum (LEF)



Forum Gauche Ecologie (FGE)

Radicaal Groen Linkse Partijoverstijgende Beweging

Mouvement Radical Rouge et Vert, au-delà des Partis

Nouveau rapport de la CSI sur les violations des droits syndicaux

Geplaatst op donderdag 13 juni 2013 |  SHARE

Nouveau rapport de la CSI sur les violations des droits syndicaux Accent mis sur sept pays à risque pour les syndicalistes et les droits syndicaux: Zimbabwe, Swaziland, Guatemala, Birmanie, Fidji, Géorgie et Bahreïn.

Les taux de chômage et les inégalités de revenus ne cessent de s'accroître à l'échelle mondiale. Les syndicalistes continuent de lutter pour défendre les emplois, les droits et l'égalité. En raison de cette lutte, dans de nombreux cas ils perdent leur emploi, voire la vie, dans diverses régions du monde. Depuis 2006, la CSI, le mouvement social le plus vaste et le plus démocratique du monde, suit de près les violations des droits syndicaux. Ce rapport révèle des faits saillants dans 87 pays, en mettant particulièrement l'accent sur sept pays où l'existence des syndicats et d'autres institutions démocratiques court un risque extrême: Birmanie/Myanmar, Bahreïn, Fidji, Guatemala, Swaziland, Zimbabwe et Géorgie.

Selon le rapport de la CSI, malgré des instruments juridiques internationaux qui protègent et promeuvent la liberté syndicale et le droit de négociation collective, les syndicats et leurs membres demeurent exposés à de graves violations de leurs droits. Les syndicats font de plus en plus l'objet d'attaques, luttant pour préserver la capacité à promouvoir et à défendre efficacement les intérêts des travailleurs et des travailleuses.

Dans plus de la moitié des pays examinés, des travailleurs/euses ont été licenciés ou soumis à une discrimination en raison de leur affiliation à un syndicat. Le rapport comporte des informations détaillées sur la violence physique commise à l'égard de syndicalistes pour avoir mené des activités syndicales dans 24 pays. À titre d'exemple, 18 syndicalistes ont été assassinés en Colombie en 2012 et au moins quatre déjà cette année. Deux travailleurs ont été tués par la police en Sierra Leone alors qu'ils manifestaient pour réclamer de meilleures conditions de travail dans les mines en janvier 2013. La négociation collective a été considérablement affaiblie dans des pays où les relations de travail sont solides, notamment au Portugal, en Grèce, en Roumanie, en Espagne et en Italie. Dans 28 des pays considérés, le rapport examine l'arrestation et la détention de travailleurs/euses en raison de leur affiliation et activités syndicales. Quatre-vingt-onze membres du syndicat KESK (22 femmes et 69 hommes) demeurent en détention en Turquie.

Le Guatemala est devenu le pays le plus dangereux du monde pour les syndicalistes. Depuis 2007, au moins 53 dirigeants et représentants syndicaux ont été tués et l'on a recensé de nombreux actes de torture, tentatives d'assassinat, enlèvements, cambriolages et menaces de mort, créant de ce fait une culture de la peur et de la violence dans laquelle l'exercice des droits syndicaux devient impossible.

Au Swaziland, la dernière monarchie absolue en Afrique, les syndicalistes ont réclamé l'élection d'un gouvernement démocratique et responsable en 2013, devenant ainsi la cible d'attaques par le Roi et les autorités. L'enregistrement de l'unique centrale syndicale, Trade Union Congress of Swaziland, a été annulé en avril 2012 et six dirigeants syndicaux ont été détenus en mai 2013.

Aux Fidji, le régime militaire tente de renforcer son pouvoir illégitime aux dépens des droits des travailleurs/euses. Les syndicalistes n'ont pas le droit de faire entendre la voix des travailleurs/euses dans le débat politique en vertu d'un décret qui leur interdit de manifester leur soutien aux partis politiques. « Des centaines de millions de travailleurs et de travailleuses, tant dans les pays en développement qu'industrialisés, sont privés de leurs droits fondamentaux de liberté syndicale et de négociation collective », a déclaré Sharan Burrow, secrétaire générale de la CSI. « Pour bon nombre d'entre eux, en particulier ceux qui ont un emploi précaire, cette dénégation bouleverse leur vie, dans la mesure où ils travaillent pendant des heures extrêmement longues dans des situations dangereuses ou insalubres, en échange de salaires si bas qu'ils ne sont pas en mesure de subvenir à leurs besoins ni à ceux de leur ménage.

L'absence de respect des droits des travailleurs/euses a entraîné une hausse des inégalités dans le monde entier, contribuant ainsi à déclencher la crise économique mondiale et à faire obstacle à la reprise». Un site web, mis à jour régulièrement, sur les violations des droits syndicaux sera accessible au public dès octobre 2013.

Pour lire le rapport complet, cliquez [ici](#).

CSI - 12 juin 2013

La CSI représente 175 millions de travailleurs/euses au travers de 315 organisations affiliées nationales dans 156 pays et territoires.

Suivez-nous sur le web: <http://www.ituc-csi.org> et <http://www.youtube.com/ITUCCSI>